

CONSULTATION INTERNATIONALE (CI 2016 P 1168)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Internationale N° 2016 P 1168 pour :

REMISE EN ETAT DU METAL BLANC DES COUSSINETS DES VENTILATEURS DE RECIRCULATION DES FUMÉES ET DE SOUFFLAGE D'AIR DES CHAUDIERES DU CENTRE DE PRODUCTION DE RADES.

Conditions de participation :

Seuls les soumissionnaires ayant la qualité de réparateurs de métal blanc des coussinets et justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapid-post ou remises directement au Bureau d'Ordre de la **STEG / DPTE – CHOUCHEZ RADES** (contre décharge) au plus tard **le 23 Mars 2016 à 16H30** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA DIRECTION DE PRODUCTION
ET TRANSPORT DE L'ELECTRICITE
STEG/DPTE /CHOUCHEZ RADES – BP 126 - 2040 RADES - TUNISIE**

CONSULTATION INTERNATIONALE N° 2016 P 1168 : « REMISE EN ETAT DU METAL BLANC DES COUSSINETS DES VENTILATEURS DE RECIRCULATION DES FUMÉES ET DE SOUFFLAGE D'AIR DES CHAUDIERES DU CENTRE DE PRODUCTION DE RADES » - « A NE PAS OUVRIR »

Tout pli reçu après la date et heure limites de réception des offres sera considéré comme nul et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du Bureau d'Ordre de la STEG / DPTE – RADES FORET fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de 08H00 à 17H00 auprès de la Direction de la production et du transport de l'électricité sise à Rades Foret sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de soixante-dix (70DT) non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est **non publique**.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.